



U.C.S.A.cgt

Préambule au CCE du 15 avril 2014 sur le Plan de départs volontaires

Négociation tronquée

Lors des négociations sur le projet alternatif aux suppressions de postes, la direction de FTV n'a pas souhaité infléchir sa position sur le fond (le Livre 2). Elle n'a pas voulu remettre en cause les motivations économiques du PSE, rechercher d'autres pistes de recettes ou d'économies, réviser les modes d'approvisionnement en programmes, se donner les moyens d'appliquer le principe de recours prioritaire aux moyens internes, pistes pourtant largement avancées dans le rapport d'expertise et défendues par les organisations syndicales signataires de l'accord de méthode.

La direction n'avait en fait pas l'intention de saisir cette occasion de réfléchir au-delà du 30 avril (date butoir pour la signature), elle s'est avant tout livrée à un exercice formel pour s'assurer la validation juridique de son plan par l'administration du travail. Au final, elle maintient quasiment à l'identique son projet initial de suppressions d'activité (l'AITV, le sous-tirage info France 2) et d'amputation des emplois en région, dans les outre-mers et dans les fonctions support administratives.

La direction s'est montrée particulièrement déloyale dans cette négociation puisqu'elle avait affirmé que d'autres économies que celles portant sur la masse salariale pouvaient être envisagées. "Trouvez-moi 30 millions et il n'y a plus de PDV" avait dit Patrice Papet au début de la négociation. En réalité le projet d'accord se contente de vagues promesses sur le sujet central de la ré-internalisation, et ne fait qu'effleurer la question de l'effet de noria ou la prise en compte de la pénibilité.

Plan social de grande ampleur

La direction n'a pas pris en compte dans ses calculs le plan social silencieux qui s'applique aux non permanents depuis septembre 2012, principalement dans les régions de France 3. Le nombre de suppressions de postes contenu dans le projet dépasse largement le chiffre de 360 puisqu'il faut y ajouter les 370 ETP supprimés entre 2012 et 2013, soit plus de 700 suppressions de postes au total, près de 8% des effectifs de France télévisions.

La direction semble tranquillement s'accommoder des conséquences humaines, sociales et financières du nettoyage des précaires par le vide : les contentieux prud'homaux ont coûté 45 M€ l'an dernier et 35 M€ sont provisionnés pour 2014 !

Rien n'est dit dans le projet sur le transfert de la charge de travail et la dégradation des conditions de travail des personnels restant en poste avec les risques de tensions sociales et les risques psychosociaux qui vont s'accroître dans tous les secteurs de l'entreprise. Ce risque a largement motivé l'avis négatif de l'IC-CHSCT

Autosatisfaction choquante

A l'issue du Conseil d'Administration du 11 avril au cours duquel les comptes 2013 ont été adoptés, la direction a adressé à tous les salariés de l'entreprise un document intitulé "Premiers résultats des réformes de gestion des synergies liées à la construction de l'entreprise unique" qui est une véritable provocation.

La direction s'y vante de la baisse de près de 400 équivalents temps plein entre 2012 et 2013, se réjouit de résultats moins dégradés que prévu et annonce l'amplification du plan d'économies en 2014 et 2015.

La direction se félicite de l'augmentation de 15 M€ des investissements dans la production audiovisuelle privée (472 M€ au lieu de 457 M€) en 2013 alors que la piste de ré-internalisation n'a absolument pas été retenue lors des négociations.

Ce sont 15 M€ de dépenses supplémentaires en faveur de la production privée qui représentent la moitié des 30 M€ espérés de la suppression des 360 postes permanents. Pour augmenter le chiffre d'affaires et les profits des producteurs privés, la direction n'hésite pas à sacrifier l'emploi public à France télévisions.

Un plan qui en annonce d'autres ?

La direction aurait plutôt intérêt à reprendre dans un projet unilatéral les aménagements au Livre 1, les mesures sociales d'accompagnement, obtenues lors des négociations menées de façon intensive par les signataires de l'accord de méthode, ainsi que les compléments sur la prise en compte de la pénibilité.

Mais ces aménagements ne suffiront pas à faire accepter un plan de suppression d'emplois ressenti comme profondément injuste et arbitraire.

Il n'est dû qu'à des facteurs extérieurs à l'entreprise: la volonté de M.Sarkozy de supprimer la publicité sur les chaînes publiques pour satisfaire les attentes de ses amis de TF1 et M6, et celle de M.Hollande de satisfaire aux injonctions de Bruxelles en reniant ses promesses de campagne. Ce plan vise aussi à entretenir la chimère d'une reconduction de M.Pflimlin à son poste après 2015. Pour cela il faut que tout brille pour plaire à la tutelle et aux producteurs privés.

Ce plan de suppression de postes va aggraver la situation de FTV et la priver de ressources humaines indispensables à la poursuite de ses missions, traditionnelles ou nouvelles. La déconnexion de ce plan de toute approche stratégique d'avenir est évidente, et rien ne prémunit l'entreprise d'un nouveau plan de redressement dans un délai rapproché.

On pense par exemple aux projets de réorganisation liés à la fusion des services de la fabrication au Siège, aux conclusions de la mission d'Anne Brucy qui semble surtout préoccupée de mettre en œuvre les polyvalences pour augmenter encore la productivité des régions comme à Horizon 2015 qui aura les mêmes objectifs dans les outre-mers, ou aux conséquences de la dématérialisation sur l'emploi des personnels des fonctions administratives.

Sans compter qu'au final, rien ne garantit à terme le rétablissement des équilibres financiers de France télévisions dans un contexte publicitaire où le groupe public est particulièrement mal positionné et avec un actionnaire déficient qui annonce déjà de nouveaux gels budgétaires.

Une autre idée du service public

La CGT n'acceptera pas d'en rabattre sur le périmètre de nos missions de service public, sur les ambitions en matière d'activité, sur la qualité et la variété des programmes que nous devons à nos téléspectateurs.

La ré-internalisation des activités et la maîtrise de la production sont des réponses majeures aux enjeux de l'entreprise. Plus FTV externalise ses contenus, plus elle perd son atout stratégique et il n'y aura pas de politique industrielle à moyen et long terme tant que l'on considérera que cette capacité à produire des contenus est un handicap, comme c'est le cas aujourd'hui.

A l'heure où les géants d'Internet se lancent à la conquête de la télévision pour capter ses ressources publicitaires et ses abonnements, la présentation de ce plan d'économies était l'occasion d'un débat sur la place et l'avenir de l'audiovisuel public. Cette occasion aura malheureusement été ratée.

Paris, le 15 avril 2014